

Les Cabannes, le 07 septembre 2020



AMICALE DES MONTAGNARDS AXEENS
Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration
Du Samedi 05 septembre 2020

Etaient présents : Christian Neveu, Serge Poux, Jean Pierre Rayneau, Jean Marie Drouet, Marc Loison, Alain Perron, Géraldine Gau, Simone Boudier, Michel Brun

Absents excusés : Patrick David, Julien Rouzaud

Absent non excusé : Lionel Rougié

La réunion a commencé à 18H00

Christian Neveu commence la réunion en remerciant les membres du C.A présents malgré la situation sanitaire actuelle.

Cette réunion fait suite à celle du 5 juillet où, des décisions importantes avaient été prises, elle a pour but de clarifier et préciser les décisions précédentes.

La configuration de la future Amicale des Montagnards Axéens sera un Club uniquement « Escalade » à 2 sections, une section d'escalade adulte et une Ecole d'escalade pour les enfants et ados.

Bien entendu, des personnes pratiquant la Randonnée pédestre ou en raquettes ainsi que le ski de randonnée pourront s'inscrire à l'A.M.A pour bénéficier de l'assurance FFME, mais, aucune sortie ne sera programmée par le Club faute d'initiateur.

1/ Licences 2020/2021 :

Comme tous les ans, la C.A rappelle que les licences 2019/2020 ne couvrent les adhérents que jusqu'au 31 août et qu'il vous faut renouveler vos adhésions le plus tôt possible de façon à être couvert en cas d'accident.

En priorité, les enfants et ados de l'Ecole d'escalade doivent être en règle au niveau administratif pour pratiquer le vendredi soir dans l'enceinte du Club sous peine d'être refusé par l'encadrement. (Reprise des séances d'escalades jeunes le vendredi 11 septembre 2020).

2/ Tarifs des adhésions :

Pour l'année 2020/2021 la Ligue Occitanie / Pyrénées a décidé d'augmenter sa part prise sur les licences de 10,00 euros. Le C.A du Club trouve cette augmentation importante, déplacée et injuste envers les adhérents aux ressources modestes.

Le bureau de l'A.M.A a décidé que cette augmentation ne sera pas appliquée au Club mais payée par nos propres finances. Pour cela nous avons démarché de nouveau sponsors au niveau des Mairies des vallées d'Ax. Merci aux Maires d'Ax, Appy et Perles et Castelet.

3/ Fixation de dates importantes pour le Club :

Assemblée Générale 2020 : Samedi 14 novembre 2020 à partir de 18H00 à la Mairie d'Ax les Thermes.

Suivie d'un apéritif et d'un repas au restaurant (note d'organisation à sortir début octobre 2020).

Raclette / Galette des Rois : Vendredi 22 janvier 2020 au Casino d'Ax (note d'organisation à sortir en décembre 2020).

Venez nombreux à cette soirée car les fonds recueillis sont destinés uniquement au fonctionnement de l'Ecole d'escalade pour les jeunes.

4/ Initiateurs escalade :

Actuellement le Club manque d'initiateurs escalade pour l'Ecole « jeunes ». Alain et Géraldine, pour palier ce manque en attendant que des initiateurs soient formés, vont faire appel à d'anciens initiateurs qui j'espère répondront présents. Je les en remercie d'avance.

La réunion est close à 19H15

Christian Neveu